



Direction
Territoriale du
Bassin de la
Seine

Service de la
Promotion du
Transport
Fluvial

Bureau
Relations et
Services aux
Navigants

Paris, le 28 août 2020

Compte rendu de la Commission Locale des Usagers du bassin de la Seine exceptionnelle du 6 août 2020 – projet Odysée

Lieu et date : en visio-conférence, le jeudi 6 août 2020

Participants : voir tableau ci-dessous

Rédacteurs : Bertrand DUPUIS (Tél : 01 83 94 44 67 – courriel : bertrand.dupuis@vnf.fr)

Diffusion : Participants, invités.

La commission locale des usagers (CLU) de la direction territoriale Bassin de la Seine du 6 août 2020 s'est déroulée en visio-conférence. Elle avait pour but de d'échanger sur la tenue de l'évènement Odysée. À la fois rendez-vous sportif, environnemental et fête populaire, cet évènement doit se tenir sur la Seine, la Marne et les canaux de Paris, les 18, 19 et 20 septembre prochains.

Etaient conviés à la vidéo-conférence :

E. Ricardo, Le Petit bain B. Amand, Croisieurope C. Bonteil, Pariscanal A. Lecluse, Bateaux parisiens D. Spade, Paris yacht marina V. Delteil, Vedettes d eparis O. Jamey, Communauté portuaire de Paris C. Duguet, transport et logistique de France J. Mandelides, Cemex P. Mauge, SCAT FLUVIAL C. Morel, SCAT FLUVIAL	S. Somers, CFT M. Legoff, CFT F. Bouriot, Entreprises fluviales de France D. Leandri, Entreprises fluviales de France P. Rottiers, Entreprises fluviales de France A. Fouquier, Entreprises fluviales de France P. Bonfils, Cemex N. Robert, Lafarge	G. Vidil, Marfret S. Villevaude, Soufflet L. Le Maire, Soufflet J. Flepy, Soufflet N. Mouyon, Port de Paris H. Robier, Port de Paris L. Lord, Port de Paris A. Demay, DRIEA TM. Ballesteros, DRIEA F. Raout, DRIEA
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Pour VNF :

S. Peigney-Couderc, directrice territoriale adjointe, présidente de séance François Landais, directeur territorial adjoint R. Allain, chef de l'UTI Seine amont	M. Lerminiaux, UTI Seine amont H. Wilmort, UTI Seine amont J. Duszynski, Service développement de la voie d'eau (SDVE) B. Neveux, SDVE	D. Berthet, SDVE MN. Riffaut, SDVE B. Dupuis, SDVE C. Raoux, Service gestion de la voie d'eau (SGVE) F. Balazard, SGVE
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Thème	Compte-Rendu & Relevé de Décisions
<p>Organisation de la manifestation</p>	<p>La CLU exceptionnelle organisée par VNF le 6 août 2020 avait pour objectif d'échanger sur le ou les arrêts de navigation devant être pris pour accompagner la réalisation de deux courses nautiques regroupées un même jour, le dimanche 20 septembre 2020 : la traversée de Paris et des Hauts-de-Seine en aviron, et la « traverSeine » en canoë-kayak. Ces courses rassemblent entre 1500 et 2000 participants.</p> <p>Il est à préciser qu'eu égard à la crise sanitaire actuelle <u>seules les courses nautiques sont maintenues</u>, les autres manifestations nautiques envisagées le dimanche après-midi dans le cadre du projet « Odyssée » sont reportées à l'année prochaine, où elles se dérouleront dans le bras de Grenelle conformément aux prescriptions de VNF et de Ports de Paris.</p> <p>Les parcours initialement prévus sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Départ de l'île Monsieur (Sèvres) : canoë à 8h (embarquement de 7h à 8h) et aviron à 9h (embarquement de 7h30 à 9h) – tour de l'île Saint Louis, puis retour à l'île Monsieur - Départ du port de Bercy : canoë à 9h (embarquement de 7h30 à 9h) – arrivée à l'île Monsieur <p>Les organisateurs demandaient donc un arrêt de navigation de 3h30 entre le port de Bercy et l'île Monsieur, de 8h à 11h30. Les représentants des navigants (E2F) ont demandé que l'arrêt de navigation ne dépasse pas 2h. <u>Il a été convenu que cet arrêt serait au maximum de 3h, de 8h00 à 11h00.</u> Ces horaires devront impérativement être respectés. Il appartient à l'organisateur de modifier si nécessaire son organisation ou son parcours pour ce faire.</p> <p>Pour atteindre cet objectif, il a été convenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Que l'arrêt de navigation puisse être « phasé » : plutôt que de bloquer toute la navigation en continu entre 8h et 11h, il est envisagé de libérer la navigation après le passage des derniers coureurs, d'amont en aval. A cette fin, il a été demandé que les organisateurs fournissent à VNF les horaires de passage de chaque course (premier coureur et dernier coureur) à plusieurs points : pont de Tolbiac, Ile Saint Louis, Pont de Grenelle, Pont du Périphérique aval, pont de Saint Cloud. - Qu'une réduction de la course la plus longue et partant le plus tard (aviron au départ et à l'arrivée de l'île Monsieur, avec le tour de l'île Saint Louis), en ne faisant pas le tour de l'île Saint Louis, soit envisagée. Un retour des organisateurs sur cette option a été demandé. - Que VNF ouvrirait plus tôt ses écluses en amont de Paris (la Seine aval étant ouverte en 24/24, 7j/7, mais pas la Seine amont) : <u>ouverture à 6h pour les écluses</u> de Port à l'Anglais, Ablon-Vigneux et Saint Maurice, au lieu de 8h habituellement, pour permettre aux navigants qui le souhaitent de traverser Paris avant le début de la course. <p>Sur la base des éléments demandés aux organisateurs et <u>devant être fournis à VNF pour le 14 août 2020</u>, un échange complémentaire avec les services de VNF (UTI Seine amont) a été convenu afin de valider les horaires et les périmètres du ou des arrêts de navigation, avant dépôt de la demande de manifestation nautique en préfecture.</p>

Madame PEIGNEY-COUDERC remercie les participants pour leur participation et leur attention.



Voies Navigables de France
 Directrice territoriale adjointe
 du Bassin de la Seine

Stéphanie Peigney-Couderc